

Service de l'enseignement – 2, rue du 24-Septembre, 2800 Delémont

Michel Zbinden  
Responsable Arts  
2, rue du 24-Septembre  
CH-2800 Delémont

portable 078 603 45 39  
[michel.zbinden@bluewin.ch](mailto:michel.zbinden@bluewin.ch)

## Structure SAE Théâtre au secondaire I

Depuis plusieurs années déjà, les élèves de la République et Canton du Jura (RCJU) bénéficient d'une structure Sports-Arts-Etudes (SAE), proposée de la 7<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> année scolaire (7<sup>ème</sup> à 9<sup>ème</sup> : secondaire I, 10<sup>ème</sup> à 12<sup>ème</sup> : secondaire II), leur permettant de concilier l'accomplissement d'une formation scolaire répondant à leurs aptitudes et leurs projets de formation avec la pratique intensive et exigeante d'une discipline artistique ou sportive.

Dans le domaine du théâtre, au secondaire I, la RCJU souhaite développer un cursus présenté par ce document. La Structure SAE théâtre, comme tous les domaines d'activités SAE, dépend du Groupe de pilotage SAE de la RCJU qui supervise le tout.

**Elle est ouverte à tous les élèves du canton qui ont un intérêt marqué et des aptitudes pour les arts de la scène et les oeuvres théâtrales. Elle exige une motivation élevée pour répondre aux exigences, notamment le temps consacré au travail en atelier.**

### Objectifs des cours

L'accent est mis sur le travail collectif, la sincérité, le développement de l'autonomie et de la créativité. Les élèves apprennent à s'accepter et à avoir confiance en eux, en développant leur propre imagination. Ils apprennent à exprimer leurs émotions, à écouter et à évoluer au milieu des autres.

### Contenu des cours

- Explorer une partie du répertoire théâtral
- Découvrir des auteurs
- Découvrir les métiers du spectacle
- Voir des spectacles professionnels
- Développer des compétences à travailler ensemble, à entendre le point de vue des autres et à s'ajuster
- Aborder par des projets concrets le langage scénique (masques, théâtre objet, costumes, etc)

- Travailler des scènes et des personnages
- Participer et présenter un spectacle sur scène
- Travailler des scènes et des personnages

L'élève participe à la conception et la réalisation des décors, de l'éclairage, de la bande sonore, des costumes et du maquillage et à la rédaction de documents promotionnels. Les aptitudes sociales comme le leadership et la collaboration sont mises à l'épreuve. L'analyse critique et l'appréciation d'œuvres classiques et contemporaines stimulent le raisonnement et la pensée critique, ce qui permet à l'élève de se développer sur les plans intellectuel et émotif. L'élève aborde également la création théâtrale, la mise en scène, l'humour, l'expression corporelle, l'utilisation du masque et l'improvisation. L'élève a l'opportunité de participer à un festival de théâtre et à des productions théâtrales permettant de rencontrer des artistes professionnels de la scène des événements artistiques.

**Le Plan d'études par année scolaire est présenté ci-dessous :**

<b>SAE SEC I: Plan d'étude</b>						
<b>Discipline - Thème</b>	<b>7ère année</b>		<b>8ème année</b>		<b>9ème année</b>	
	<b>1er sem.</b>	<b>2ème sem.</b>	<b>1er sem.</b>	<b>2ème sem.</b>	<b>1er sem.</b>	<b>2ème sem.</b>
Atelier Théâtre	2	2	2	2	2	2
Cours "théorie"	1	1	1	1	1	1
Danse-Rythme	1	1	1	1	1	1
Dramaturgie					1	1
<b>Heures/élèves</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
	<b>4</b>		<b>4</b>		<b>5</b>	
Spectacles au moins 1/an	selon les projets		selon les projets		selon les projets	
aller au spectacle	4x/an minimum		4x/an minimum		4x/an minimum	
<i>Les lieux des cours seront définis la 1ère année d'après les inscriptions</i>						
<b>Evaluation: Auditions SAE d'entrée et maintien</b>						

Les prérequis pour avoir accès à la structure SAE théâtre sont :

- Une motivation sans faille, en étant prêt à consacrer une grande part de son temps libre pour la SAE théâtre, y compris quelques week-ends, puisque les représentations auront souvent lieu en fin de semaine.
- Etre prêt à découvrir et travailler les arts de la scène au sens large (faire du théâtre, construire des décors ou des costumes, s'occuper de la lumière, de la musique, gérer l'organisation administrative d'un projet etc.)
- Participer depuis au moins une année aux ateliers théâtre des écoles publiques ou avoir suivi un cours de théâtre (camp théâtre etc.)
- Manifester un intérêt certain pour la lecture d'œuvres littéraires théâtrales.

Ces cours seront dispensés le mercredi après-midi et les élèves auront un statut SAE 3, ce qui veut dire qu'ils ne devront pas changer d'école pour être intégrés dans la structure SAE théâtre. Ils seront limités, la première année à douze personnes maximum.

En termes d'allègements scolaires, les élèves ne seront plus tenus de suivre les cours d'éducation musicale et/ou d'éducation visuelle, en accord avec la direction de l'école.

Le cas échéant, ils auront la possibilité d'obtenir jusqu'à 10 jours de congés pour les activités SAE-théâtre sur demande des parents, validée par les responsables SAE-théâtre.

Les élèves bénéficieront d'un suivi personnel tout au long du parcours, avec des exigences claires.

Les admissions SAE sont annuelles et les exigences requises doivent être maintenues. La première année est une année probatoire, afin de voir si l'impression initiale est confirmée et si l'élève se trouve « à sa place » dans la structure.

La formation en section SAE est donnée par des professeurs dûment qualifiés à cet effet selon l'arrêté relatif aux ateliers d'animation théâtrale dans les écoles publiques de la République et Canton du Jura du 30 mars 2005. Les professeurs doivent en outre démontrer qu'ils sont actifs et reconnus sur les scènes théâtrales qui les concernent et qu'ils se produisent en public.

L'intégration et le maintien en structure SAE se feront par l'intermédiaire d'auditions d'entrée et de maintien en présence d'un expert extérieur.

Celles-ci constitueront en :

- Entretien avec chaque candidat afin d'évaluer les motivations de l'élève (env. 10 min.)
- Travail théâtral en groupe (tous les candidats) afin d'évaluer les capacités à comprendre les consignes, à s'adapter au groupe et à s'intégrer dans un contexte théâtral prédéfini (env. 60min.)

Ces auditions seront modulables selon l'année d'intégration ou de maintien. Des critères d'évaluation sont définis:

- **L'engagement** : l'élève est actif pendant le cours dans les différents rôles qui lui sont proposés. 25%
- **L'investissement dans la pratique**: L'élève n'est pas en attente, il est demandeur, il questionne, il agit. 25%
- **L'esprit de coopération**: l'autre est un partenaire, non un concurrent. C'est dans la spécificité de l'activité que de fonctionner en prenant en compte le regard, les propositions des autres.25%

- **L'entraide:** tout le monde est acteur dans l'acte de création. Tout le groupe est à tout moment concerné. 25%

**Les élèves devront se réinscrire à chaque année scolaire.**

L'acceptation définitive en structure SAE dépend de : l'inscription du représentant légal, l'appréciation de l'école fréquentée, l'appréciation du professeur d'éducation théâtrale, l'audition SAE. Enfin, ces critères seront évalués par le groupe de pilotage SAE qui statuera.

Les Emoluments d'écolage s'élèveront à Frs 200.- pour chaque année scolaire à charge des parents.

**Le délai d'inscription pour l'année scolaire 2012-2013 est fixé au 25 février 2012. Les candidats devront s'inscrire au moyen des formulaires d'inscription ou de maintien téléchargeables sur : [www.sae-jura.ch](http://www.sae-jura.ch), ou en demandant les documents à leur école respective.**

**Pour l'année scolaire 2012-2013 les tests auront lieu le vendredi 9 mars 2012 de 14h30 à 17h30 à l'aula du Collège de Delémont, avenue de la gare 7.** L'expert extérieur sera Madame Laure Donzé, enseignante théâtre au Lycée cantonal de Porrentruy et metteur en scène, accompagnée de Madame Sylvie Charmillot coordinatrice théâtre pour la RCJU et Monsieur Michel Zbinden, responsable Arts pour la structure SAE.

Pour de plus amples information sur la Structure SAE : [www.sae-jura.ch](http://www.sae-jura.ch)

Vous pouvez aussi contacter les personnes suivantes :

Pour la structure théâtre : Sylvie Charmillot, 032/499.98.26

Pour la structure SAE arts : Michel Zbinden 078/603.45.39

*Delémont 20.12.2011 SC/MZ*